

Déclaration sur la frontière intelligente : Création d'une frontière intelligente pour le XXI^e siècle soutenue par une zone de confiance nord-américaine*

Les actes terroristes du 11 septembre constituaient une atteinte à notre engagement commun à l'égard de la démocratie, de la primauté du droit et d'une économie libre et ouverte. Ils ont montré qu'une menace pesait sur notre sécurité publique et économique. Ils ont obligé nos gouvernements à élaborer de nouvelles stratégies pour faire face à ces nouveaux défis. Aux termes de cette déclaration, nos gouvernements s'engagent à travailler ensemble afin de contrer ces menaces qui pèsent sur nos citoyens, nos institutions et notre prospérité.

La sécurité publique et la sécurité économique se renforcent mutuellement. En créant ensemble une zone de confiance qui nous protégera des actes terroristes, nous aurons l'occasion unique de mettre en place une frontière intelligente pour le XXI^e siècle, qui facilitera la libre circulation des personnes et le commerce, tout en assurant notre sécurité, et qui permettra la poursuite des échanges bilatéraux dans le cadre du partenariat commercial le plus important du monde.

Nos deux pays collaborent depuis longtemps à la gestion de la frontière. Cette tradition a facilité la prise de mesures immédiates à la suite des attaques du 11 septembre. Il s'agit là de la base de notre coopération, étant entendu que notre prospérité et notre sécurité actuelles et futures dépendent de l'efficacité et de l'efficacité de notre frontière, en toutes circonstances.

Plan d'action

Ci-joint, le *Plan d'action pour la création d'une frontière sûre et intelligente* renferme de nouvelles mesures s'ajoutant à celles qu'ont déjà établies nos collègues. Il s'articule autour de quatre grands axes :

- 1) *Circulation sécuritaire des personnes*
 - Nous mettrons en œuvre des mécanismes nous permettant de collaborer afin d'évaluer les risques pour la sécurité, tout en accélérant le passage des voyageurs à faible risque.